

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



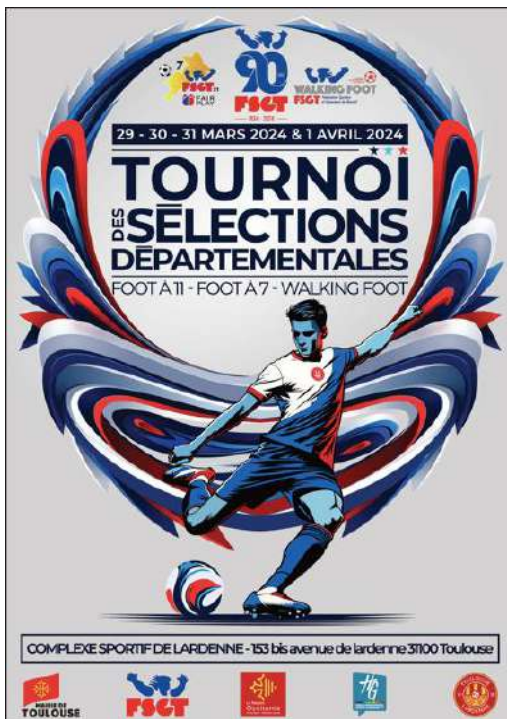
**5 MARS 2024**

**N° 26**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE

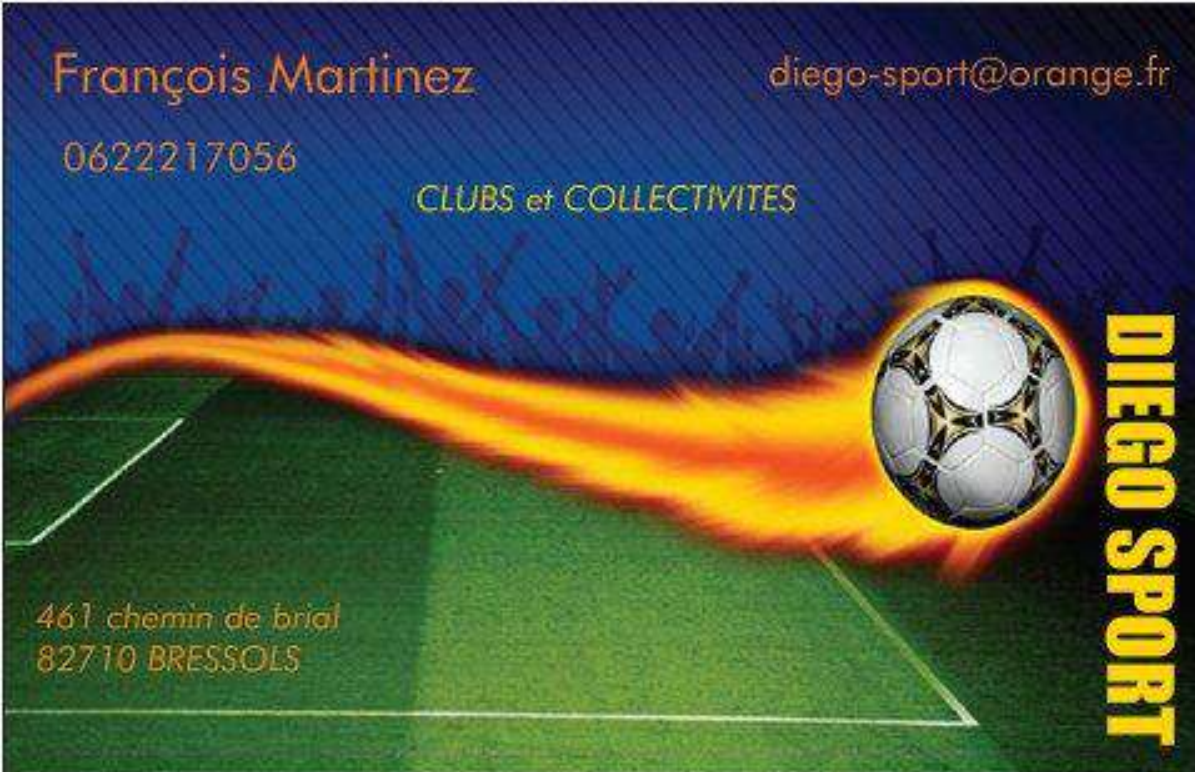
- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats semaines 8 et 9,
- Sportivité semaines 8 et 9,
- Sanctions,
- Classement championnats,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Matches de rattrapage,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 10 à 13,
- Formation,
- Jeu.



# SAISON 2023 - 2024

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 4 mars 2024.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

#### **④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

#### **⑤ REDACTION ET ENVOIE FEUILLE DE MATCH**

**Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

#### **⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

**Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne

correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**ATTENTION**: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

**Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**Alors, prévenez vos joueurs**.

### **⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS**

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

## **9 PRECISIONS REGLEMENT**

### **↳ RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### **↳ LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **↳ RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

**L'envoi de rapport par courrier électronique** ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

## **10 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7  
**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11  
D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### **①① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **①② FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org)**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :  
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

## **INFORMATION LICENCES**



**VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE DE DEMANDES DE LICENCE.**



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOTRE LOT DE LICENCES/CARTES** (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES)** pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les **LICENCES NON RETIREES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS (Amendes ou match perdu par club)**.



## DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

(A régulariser impérativement avant date notée)

INTERNAT FC	Manque carton blanc du joueur <b>ROLLIN Gautier</b> <b>Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023</b>
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur <b>RABENJAMINA Frédéric</b> (AS EOM Basket) Autorisation du club Basket => OK <b>Disqualification du joueur à compter du 12/02/2024</b>



## SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE IMPRIMEES VALIDEES (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ALTRAN FOOT	31/01 (3)	-	04/03 (3)	26/02
ASFP LUSITANOS	29/01 (8)	-	04/03 (8)	26/02
FREESCALE	18/12 (2) - F7	-	28/02 (2)	29/01
	29/01 (1)	-	28/02 (1)	26/02
INTERNAT FC	31/01 (1)	-	04/03 (1)	26/02
	31/01 (1)	Manque photo (1)	04/03 (1)	26/02
SHADOCKS DE SEILH	31/01 (1)	-	04/03 (1)	26/02
AS ST LOUP CAMMAS	29/01 (1)	-	28/02 (1)	26/02

**INFO => Les dernières Licences/cartes qui n'avaient pas été retirées ce lundi 04/03 par les clubs, vous ont été envoyées par courrier postal.**

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées (photos manquantes) par la commission et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).



# RESULTATS SEMAINES 8 ET 9

## SEMAINE 8 DU 19/02/2024 AU 24/02/2024

### *Coupe de France Auguste Delaune : 1/16<sup>èmes</sup> de finale*

FORZA VIOLA FC	0	-	6	AC VICTOR HUGO (94)	
----------------	---	---	---	---------------------	--

### *Match de Sélection*

FC POTO	2	-	9	SELECTION FSGT 31	
---------	---	---	---	-------------------	--


## MATCH AVANCE

### *Division : Honneur - Journée 14 aller*




ASFP LUSITANOS	0	-	3	INTERNAT FC	
----------------	---	---	---	-------------	--

## SEMAINE 9 DU 26/02/2024 AU 01/03/2024

### *Division : Excellence - Journée 8 retour*


MECAP FC	1	-	2	ATHLETICO TOLOSA B	
FC CANTOU'LOUSAIN		Remis		TOULOUSE SA	
USEMA COLOMIERS	6	-	2	FORZA VIOLA FC	
FC POTO	1	-	6	PASPORT	

### *Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour*

ASC CNES		Remis		AJ SAINT EXUPERY	
SAINT-ALBAN		Remis		SHADOCKS DE SEILH	
ALTRAN FOOT		Remis		LABEGE INTER FC	



*Exempt : AS MATRA*

### *Division : Honneur - Journée 11 retour*

ATHLETICO TOLOSA A		Remis		ASFP LUSITANOS	
IO TEAM	1	-	2	AS DRT	
FREESCALE	1	-	3	SB FC LAUNAGUET	
NIMBA OT	3	-	2	INTERNAT FC	

*Exempt : FC BALEC*








### *Division : Promotion - Journée 11 retour*

ASCA		Remis		CHU TOULOUSE FC	
CHIPIRONS OL.	1	-	3	AS MATRA 2	
CONFLUENT L-P	1	-	1	AS EVOTEC	
LES VIEILLES CANAILLES		Remis		SOPRA STERIA FOOT	

*Exempt : AS SAINT LOUP CAMMAS*

### *Trophée de l'Amitié*

AS MATRA	3	-	0	FC BALEC	
----------	---	---	---	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel Semaine 7: Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINES 8 ET 9

**DEUX** sorties temporaires, **DIX** avertissements et **DEUX** rouges (1 direct et 1 pour double sanction) pour **ONZE** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre ASFP LUSITANOS / INTERNAT FC du 21/02/2024 - Honneur - Journée 14 aller :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 13/11/2023 (ART 32 - §B - f),**

CANGELOSI Adrian, licence n° 0372015, (INTERNAT FC)  
 - **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 11/03/2024.**

**Rencontre FORZA VIOLA FC / AC VICTOR HUGO (94) du 24/02/2024 - Coupe de France Auguste Delaune - 1/16<sup>èmes</sup> de finale :**

Pour " *FAUTE DERNIER DEFENSEUR* " - EXCLUSION -

MHANNA Stéphane, licence n° 0318918, (FORZA VIOLA FC)  
 - **Un (1) match de suspension ferme, l'automatique à compter du 04/03/2024.**

**Rencontre FREESCALE / SB FC LAUNAGUET du 26/02/2024 - Honneur - Journée 11 retour :**

Pour " *TACLE DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -  
**Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 29/01/2024 (ART 32 - §B - f),**

LOPES Sergio, licence n° 0228434, (SB FC LAUNAGUET)  
 - **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 11/03/2024.**

**Rencontre CONFLUENT LP / AS EVOTEC du 26/02/2024 - Promotion - Journée 11 retour :**

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE** " - AVERTISSEMENT -, puis  
 Pour " **ENERVEMENT** " - SORTIE TEMPORAIRE -  
**Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre, ce qui entraîne**  
**(ART 32 - §A - c), AVT+ST :** - EXCLUSION -

BEAUVENTRE Melvin, licence n°0292783 (CONFLUENT LP)

- **Un (1) match de suspension ferme, à rajouter à la suivante qui suit :**

Suite à la réception du rapport de l'arbitre et lecture de celui-ci, la sous-commission, décide :

Pour " **PROPOS EXCESSIFS ET IRRESPECTUEUX A L'EGARD DE L'ARBITRE** " - APRES MATCH -

BEAUVENTRE Melvin, licence n°0292783 (CONFLUENT LP)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission**

Pour " **PROPOS EXCESSIFS ET IRRESPECTUEUX A L'EGARD DE L'ARBITRE** " - EN DEHORS DE LA PARTIE -

DE SOUSA Nicolas, licence n°0017199 (CONFLUENT LP)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

## CLASSEMENTS CHAMPIONNAT

### Classements au 01/03/24

<b>EXCELLENCE</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	PASPORT	24	6	6	0	0	0	0	0	27	9	+18
2 <sup>eme</sup>	USEMA COLOMIERS	19	6	4	1	1	0	0	0	23	16	+7
3 <sup>eme</sup>	MECAP FC	17	8	3	0	5	0	0	0	22	23	-1
4 <sup>eme</sup>	FC CANTOU'LOUSAIN	16	4	4	0	0	0	0	0	14	2	+12
5 <sup>eme</sup>	FC POTO	12	6	2	0	4	0	0	0	13	19	-6
6 <sup>eme</sup>	TOULOUSE SA	11	6	1	2	3	0	0	0	12	19	-7
7 <sup>eme</sup>	FORZA VIOLA FC	10	6	1	1	4	0	0	0	14	21	-7
8 <sup>eme</sup>	ATHLETICO TOLOSA B	9	6	1	0	5	0	0	0	5	21	-16

<b>PROMOTION EXCELLENCE</b>												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	SAINT-ALBAN	19	6	4	1	1	0	0	0	18	9	+9
2 <sup>eme</sup>	ASC CNES	19	6	4	1	1	0	0	0	17	8	+9
3 <sup>eme</sup>	AS MATRA	16	5	3	2	0	0	0	0	11	3	+8
4 <sup>eme</sup>	AJ SAINT-EXUPERY	14	5	3	0	2	0	0	0	14	10	+4
5 <sup>eme</sup>	LES SHADOCKS DE SEILH	11	6	2	0	3	0	1	0	11	17	-6
6 <sup>eme</sup>	LABEGE INTER FC	10	6	1	1	4	0	0	0	14	23	-9
7 <sup>eme</sup>	ALTRAN FOOT	7	6	0	1	5	0	0	0	11	26	-15
8 <sup>eme</sup>	AGATE FC	<b>FORFAIT GENERAL</b>										

ASC CNES / SAINT ALBAN : 0 à 3

## HONNEUR

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	AS DRT	26	8	6	1	0	0	1	0	23	10	+13
2 <sup>eme</sup>	SB FC LAUNAGUET	24	7	5	2	0	0	0	0	26	8	+18
3 <sup>eme</sup>	FC BALEC	24	8	5	1	2	0	0	0	22	15	+7
4 <sup>eme</sup>	INTERNAT FC	23	8	4	2	2	0	0	0	22	10	+11
5 <sup>eme</sup>	NIMBA OT	18	6	4	0	2	0	0	0	16	17	+1
6 <sup>eme</sup>	ASFP LUSITANOS	13	7	1	3	3	0	0	0	9	16	-7
7 <sup>eme</sup>	FREESCALE	13	10	0	3	7	0	0	0	15	30	-15
8 <sup>eme</sup>	ATHLETICO TOLOSA A	10	6	1	1	4	0	0	0	9	19	-10
9 <sup>eme</sup>	IO TEAM	11	7	1	1	5	0	0	0	4	16	-12

## PROMOTION

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 <sup>er</sup>	LES VIEILLES CANAILLES	29	9	6	2	1	0	0	0	33	12	+21
2 <sup>eme</sup>	CHIPIRONS OL.	27	10	5	3	1	1	0	0	33	14	+19
3 <sup>eme</sup>	CHU TOULOUSE FC	24	8	5	1	2	0	0	0	36	19	+17
4 <sup>eme</sup>	CONFLUENT LP	24	10	4	2	4	0	0	0	24	25	-1
5 <sup>eme</sup>	AS EVOTEC	23	9	4	2	3	0	0	0	24	16	+8
6 <sup>eme</sup>	AS MATRA 2	16	8	2	2	4	0	0	0	15	20	-5
7 <sup>eme</sup>	SOPRA STERIA FOOT	14	6	3	0	2	1	0	0	13	20	-7
8 <sup>eme</sup>	ASCA	11	8	1	0	7	0	0	0	11	29	-18
9 <sup>eme</sup>	AS SAINT-LOUP-CAMMAS	10	8	0	2	6	0	0	0	12	52	-40

# SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

### Pour les mois de DECEMBRE et JANVIER

#### 1- Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	AS EVOTEC	PASPORT
ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	FC POTO
FC BALEC	ASFP LUSITANOS	SAINT-ALBAN
FC CANTOU'LOUSAIN	IO TEAM	AJ ST EXUPERY
ASC CNES	SB FC LAUNAGUET	SOPRA STERIA FOOT
USEMA COLOMIERS	SHADOCKS DE SEILH *	ATHLETICO TOLOSA A
CONFLUENT LP	AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B
AS DRT	MECAP FC	TOULOUSE SA

#### 2- Equipes non pénalisées, 1<sup>ere</sup> année :

CHU TOULOUSE	FREESCALE	AS ST LOUP CAMMAS
CHIPIRONS OL.	AS MATRA 2	

**3- Equipes non pénalisées, 2<sup>ème</sup> année :**

INTERNAT FC

**4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :**

LABEGE INTER FC

**5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :**

**6- Equipes non représentées, pénalité de 13 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :**

AGATE FC

LES VIEIL.CANAILLES

NIMBA O.T.

\* SHADOCKS DE SEILH non représenté en décembre

## MATCHS DE RATRAPAGE

**Vous avez tous remarqué que nous accumulons les rencontres en retard. De ce fait, et si nous voulons terminer la saison dans les temps, nous allons être obligés de programmer des matchs pendant les deux semaines de vacances scolaires.**

**Il se pourrait aussi que nous soyons obligés de vous faire jouer deux rencontres dans la même semaine en fin de saison.**

## RECTIFICATIFS CALENDRIER

### **SEMAINE 11 DU 11/03/2024 AU 15/03/2024**

***Division : Promotion excellence - Journée 9 retour***

AJ SAINT EXUPERY

SAINT ALBAN

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

***Division : Honneur - Journée 12 retour***

NIMBA OT

ATHLETICO TOLOSA A

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

***Division : Promotion - Journée 12 retour***

AS MATRA 2

AS ST-LOUP-CAMMAS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



## Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) : route de Pompertuzat - Deyme.

LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) : Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

AS MATRA : Balma (Hb) : Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.



« Vous pouvez vous rendre compte qu'à partir de la semaine 9 une rencontre supplémentaire est programmée : **Trophée de l'Amitié**. Cela dans le but de faire jouer les équipes de Promotion Excellence qui sont « amputées » des rencontres contre AGATE FC qui s'est déclarée forfait général.



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

### **SEMAINE 10 DU 04/03/2024 AU 10/03/2024**

*Coupe de France Auguste Delaune : 1/8<sup>èmes</sup> de finale*

AS VITRY (94) PASPORT Vitry 9 ou 10/03

### **SEMAINE 11 DU 11/03/2024 AU 15/03/2024**

*Division : Excellence - Journée 9 retour*

FC CANTOU'LOUSAIN	ATHLETICO TOLOSA B	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	15/03	20h00
FC POTO	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Ve	15/03	20h00
PASPORT	FORZA VIOLA FC	Stadium B.Taton Syn	Je	14/03	20h15
TOULOUSE SA	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu	11/03	20h00

*Division : Promotion Excellence - Journée 9 retour*

SHADOCKS DE SEILH	ASC CNES	Seilh Synthé	Ve	15/03	20h45
<b>AJ SAINT EXUPERY</b>	<b>SAINT-ALBAN</b>	<b>St Alban Coudon Hb</b>	<b>Me</b>	<b>13/03</b>	<b>20h30</b>
AS MATRA	LABEGE INTER FC	Balma Latécoère	Je	14/03	20h30

Exempt : ALTRAN FOOT



**ALTRAN FOOT a une rencontre de programmée**

*Division : Honneur - Journée 12 retour*

<b>NIMBA OT</b>	<b>ATHLETICO TOLOSA A</b>	<b>Lardenne Synthé</b>	<b>Me</b>	<b>13/03</b>	<b>19h45</b>
SB FC LAUNAGUET	ASFP LUSITANOS	Launaguet Hb	Lu	11/03	20h00
FC BALEC	AS DRT	Sordelo Hb	Me	13/03	19h45
IO TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Plage Hb	Lu	11/03	20h00

Exempt : FREESCALE



**FREESCALE a une rencontre de programmée**

**Division : Promotion - Journée 12 retour**

SOPRA STERIA FOOT	CONFLUENT LP	Sordelo Hb	Je	14/03	19h45
<b>AS MATRA 2</b>	<b>AS ST LOUP CAMMAS</b>	<b>St Loup Cammas Hb</b>	<b>Je</b>	<b>14/03</b>	<b>20h15</b>
ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	13/03	20h15
CHIPIRONS O.	AS EVOTEC	Fenouillet Collège Syn	Me	13/03	20h00

Exempt : CHU TOULOUSE FC

**Trophée de l'amitié**

ALTRAN FOOT	FREESCALE	Blagnac Baradels Syn	Je	14/03	21h00
-------------	-----------	----------------------	----	-------	-------

**SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024****Division : Excellence - Journée 10 retour**

ATHLETICO TOLOSA B	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	20/03	20h15
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	22/03	20h00
FORZA VIOLA FC	MECAP FC	Stadium B.Taton Syn	Je	21/03	20h15
PASPORT	TOULOUSE SA	<b>Remis</b>			

**Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour**

SAINT-ALBAN	LABEGE INTER FC	St Alban Coudon Hb	Lu	18/03	20h30
AJ SAINT EXUPERY	AS MATRA	Balma Latécoère Hb	Je	21/03	20h30
SHADOCKS DE SEILH	ALTRAN FOOT	Seilh Synthé	Ve	22/03	20h45

Exempt : ASC CNES

**ASC CNES a une rencontre de programmée****Division : Honneur - Journée 13 retour**

ATHLETICO TOLOSA A	IO TEAM	Lardenne Synthé	Me	20/03	19h45
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	St Alban Coudon Hb	Me	20/03	20h30
AS DRT	FREESCALE	Sordelo Hb	Je	21/03	19h45
INTERNAT FC	FC BALEC	Fenouillet Plage Hb	Lu	18/03	20h00

Exempt : SB FC LAUNAGUET

**Division : Promotion - Journée 13 retour**

AS MATRA 2	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me	20/03	19h45
CHU TOULOUSE FC	AS ST LOUP CAMMAS	<b>A définir</b>			
VIEILLES CANAILLES	CHIPIRONS O.	Fenouillet Collège Syn	Me	20/03	20h00
CONFLUENT LP	ASCA	Pinsaguel Hb	Lu	18/03	20h30

Exempt : AS EVOTEC

**Match de la Sélection**

ASC CNES	SELECTION FSGT 31	Ramonville Hb	Ma	19/03	19h45
----------	-------------------	---------------	----	-------	-------

**SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024****Division : Excellence - Journée 11 retour**

TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo Hb	Me	27/03	19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu	25/03	20h00
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Me	27/03	19h45
FORZA VIOLA FC	FC POTO	Stadium Taton Syn	Je	28/03	20h15



**Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour**

ALTRAN FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Je	28/03	21h00
AS MATRA	SAINT-ALBAN	St Alban Coudon Hb	Lu	25/03	20h30
LABEGE INTER FC	AJ SAINT EXUPERY	Deyme Hb	Me	27/03	20h00

Exempt : SHADOCKS DE SEILH



**SHADOCKS DE SEILH a une rencontre de programmée**

**Division : Honneur - Journée 14 retour**

ATHLETICO TOLOSA A	FREESCALE	<b>A définir</b>			
SB FC LAUNAGUET	FC BALEC	Launaguet Hb	Lu	25/03	20h00
<b>ASFP LUSITANOS</b>	<b>INTERNAT FC</b>	<b>Joué le 21/02</b>			
NIMBA OT	IO TEAM	Sordelo Hb	Je	28/03	19h45

Exempt : AS DRT

**Division : Promotion - Journée 14 retour**

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	<b>A définir</b>			
CHU TOULOUSE FC	VIEILLES CANAILLES	<b>A définir</b>			
AS ST LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas Hb	Je	28/03	20h15
AS MATRA 2	CONFLUENT LP	Balma Latécoère Hb	Je	28/03	20h30

Exempt : CHIPIRONS O.

**Trophée de l'amitié**

SHADOCKS SEILH	AS DRT	Seilh Synthé	Ve	29/03	20h45
----------------	--------	--------------	----	-------	-------

**RATTRAPAGE**

**Division : Honneur - Journée 8 aller (remis du 18/12/23)**

INTERNAT FC	ASFP LUSITANOS	Fenouillet Plage Hb	Lu	25/03	20h00
-------------	----------------	---------------------	----	-------	-------

**FORMATION**

Ce week-end le corps arbitral s'est retrouvé pour le stage annuel.  
Du travail théorique et pratique.



# JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

**Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.**

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

**BONNE RECHERCHE !!!!!!!**

			ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
			2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								<b>N</b>							
	Beauzelle	2								<b>N</b>							
	Colomiers	3								<b>N</b>							
	Lardenne	4					<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>N</b>					
	Muret	5								<b>N</b>							
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6															
	Bleue	7															
	Rouge	8															
	Verte	9															
	Blanche	10															
COMPETITION	Championnat	11															
	Coupe Haute-Garonne	12	<b>O</b>														
	Coupe de Printemps	13					<b>N</b>										
	Coupe Occitane	14															
	Challenge sportivité	15															

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			



29 - 30 - 31 MARS 2024 & 1 AVRIL 2024

# TOURNOI DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

FOOT À 11 - FOOT À 7 - WALKING FOOT



COMPLEXE SPORTIF DE LARDENNE - 153 bis avenue de lardenne 31100 Toulouse



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)

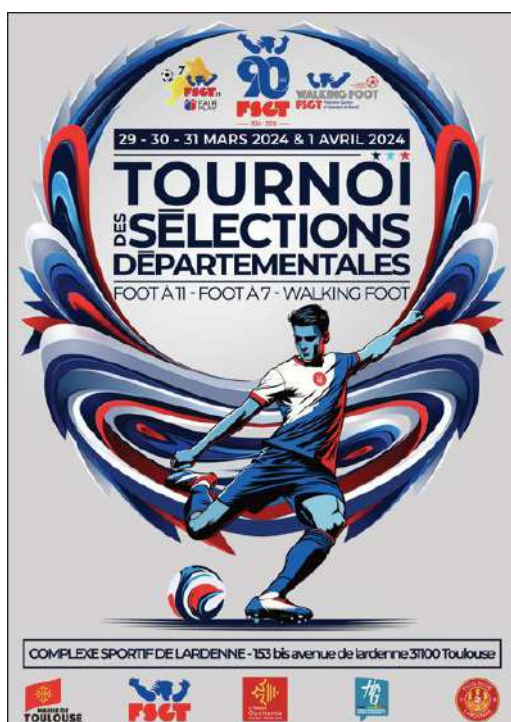


**12 MARS 2024**

**N° 27**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE

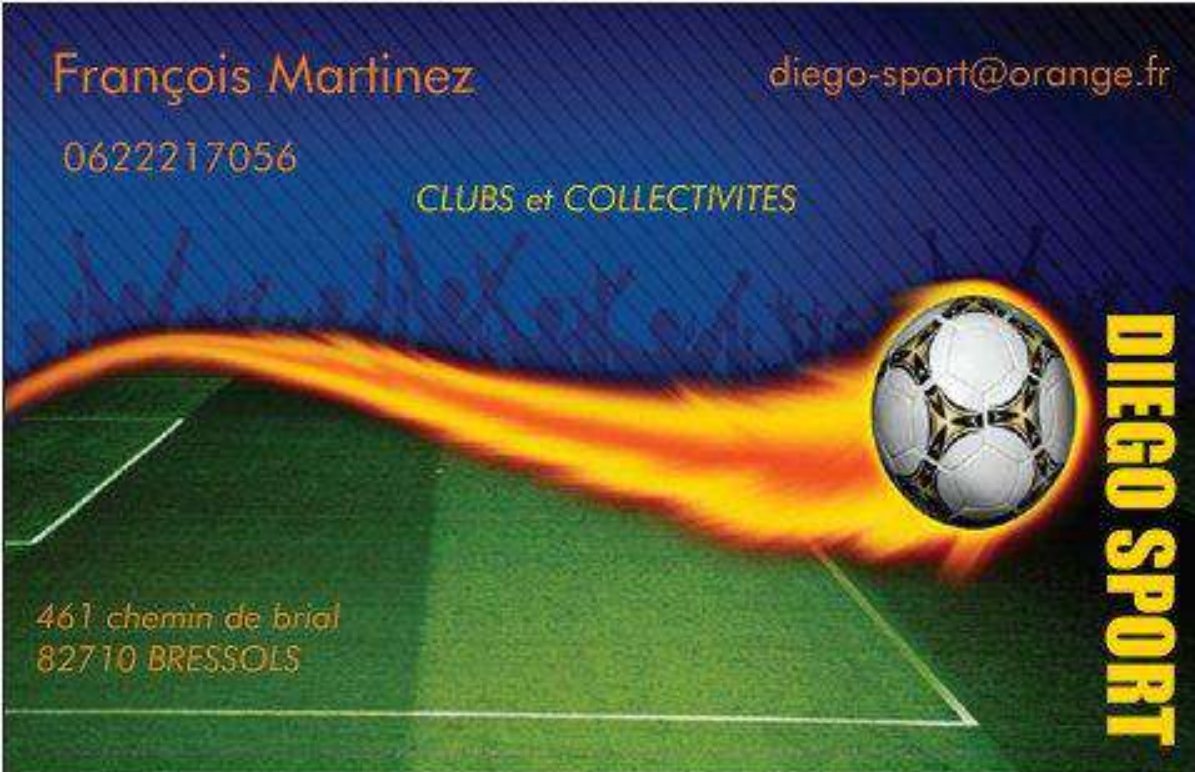


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats semaine 10,
- Sportivité semaine 10,
- Sanctions,
- Trésorerie,
- Matches de rattrapage,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 12 à 14,
- Jeu.

## SAISON 2023 - 2024

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

diego-sport@orange.fr

0622217056

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 11 mars 2024.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

#### **④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

#### **⑤ REDACTION ET ENVOIE FEUILLE DE MATCH**

**Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

#### **⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

**Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne



correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**ATTENTION**: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

**Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**Alors, prévenez vos joueurs**.

### **⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS**

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

## **9 PRECISIONS REGLEMENT**

### **RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### **LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

**L'envoi de rapport par courrier électronique** ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

## **10 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7  
**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11  
D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### **①① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **①② FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org)**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :  
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

## **INFORMATION LICENCES**



**VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE DE DEMANDES DE LICENCE.**



**DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**  
**(A régulariser impérativement avant date notée)**

<b>INTERNAT FC</b>	Manque carton blanc du joueur <b>ROLLIN Gautier</b> <b>Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023</b>
<b>TOULOUSE SA</b>	Manque carton blanc du joueur <b>RABENJAMINA Frédéric</b> (AS EOM Basket) Autorisation du club Basket => OK <b>Disqualification du joueur depuis le 12/02/2024</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

# RESULTATS SEMAINE 10

## SEMAINE 10 DU 04/03/2024 AU 09/03/2024






### *Coupe de France Auguste Delaune : 1/8<sup>èmes</sup> de finale*








ASC VITRY (94)	6	-	4	PASPORT
----------------	---	---	---	---------

### *Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : 1/8<sup>èmes</sup> de finale*

AS MATRA	2	-	2	SAINT-ALBAN
Tirs au but	3	-	4	
FC CANTOU'LOUSAIN	5	-	1	INTERNAT FC
LES SHADOCKS DE SEILH	4	-	5	FC POTO
NIMBA OT	4	-	1	FORZA VIOLA FC
MECAP FC	3	-	3	TOULOUSE SA
Tirs au but	6	-	5	
USEMA COLOMIERS	1	-	3	PASPORT
CHIPIRONS O.	6	-	0	LES VIEILLES CANAILLES
ASC CNES	2	-	4	AS DRT

### *Coupe de Printemps : 1/8<sup>èmes</sup> de finale*

SB FC LAUNAGUET		<b>Remis</b>		ASCA	
ATHLETICO TOLOSA A	1	-	3	ATHLETICO TOLOSA B	
AJ SAINT-EXUPERY		<b>Remis</b>		BELLA BARBARIANS (foot 7)	
FC BALEC	2	-	1	VIOLA UNITED (foot 7)	
LABEGE INTER FC		<b>Remis</b>		CONFLUENT LP	
FREESCALE	0	-	3	FC POTO (foot 7)	
ASFP LUSITANOS		<b>Remis</b>		IO TEAM	
SOPRA STERIA FOOT		<b>Remis</b>		BLS 31(foot 7)	

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

***Rappel Semaine 8 ET 9: Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :***

# SPORTIVITE SEMAINE 10

**DEUX** sorties temporaires et **DIX** avertissements pour **ONZE** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

### Rencontre USEMA COLOMIERS / PASPORT du 06/03/2024 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/8<sup>ème</sup> finale :

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 16/11/2023  
(ART 32 - §B - f),

SOUM Jérémy, licence n° 0317919, (USEMA COLOMIERS)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 18/03/2024.

### Rencontre NIMBA OT / FORZA VIOLA FC du 07/03/2024 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/8<sup>ème</sup> finale :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 29/01/2024  
(ART 32 - §B - f),

YANSANE Mohamed, licence n° 0440218, (NIMBA OT)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 18/03/2024.

## TRESORERIE

Les clubs : AS MATRA, NIMBA OT & TOULOUSE SA doivent régulariser leur situation financière (licences) **de toute urgence auprès du comité** et ce **avant fin mars**, faute de quoi leurs résultats depuis début de saison ne seront pas homologués et leurs matchs seront considérés perdus.

Nous comptons sur votre diligence.

## MATCHS DE RATRAPAGE

**Vous avez tous remarqué que nous accumulons les rencontres en retard. De ce fait, et si nous voulons terminer la saison dans les temps, nous allons être obligés de programmer des matchs pendant les deux semaines de vacances scolaires.**

**Il se pourrait aussi que nous soyons obligés de vous faire jouer deux rencontres dans la même semaine en fin de saison.**

**Nous vous indiquerons les rencontres prévues à ces périodes dans le prochain bulletin.**

# RECTIFICATIFS CALENDRIER

## SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024

### *Division : Honneur - Journée 13 retour*

ATHLETICO TOLOSA A IO TEAM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

### *Division : Promotion - Journée 13 retour*

CHU TOULOUSE AS ST-LOUP-CAMMAS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024

### *Division : Excellence - Journée 11 retour*

TOULOUSE SA ATHLETICO TOLOSA B

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

### *Division : Honneur - Journée 14 retour*

ATHLETICO TOLOSA A FREESCALE  
NIMBA OT IO TEAM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

### *Division : Promotion - Journée 14 retour*

AS EVOTEC SOPRA STERIA FOOT  
CHU TOULOUSE VIEILLES CANAILLES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

### *Trophée de l'amitié*

SHADOCKS DE SEILH AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



## Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

**LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) :** route de Pompertuzat - Deyme.

**LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) :** Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

**ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**AS MATRA : Balma (Hb) :** Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

**MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

**SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :** Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

**TERRAINS TOULOUSAINS :** Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.

## **Information de la mairie**

### **" A L'ATTENTION DES UTILISATEURS DE LA BASE DE LA RAMEE**

*Bonjour,*

*Merci de prendre note que la borne Guilhermy (côté cratère) est actuellement fermée.*

*Nous vous remercions d'accéder à la base de loisir par l'entrée côté manège.*

*L'accès aux équipements sportifs devra se faire à pied depuis le parking du manège.*

*Comptant sur votre compréhension.*

*Cordialement .*



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

## SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024

### *Division : Excellence - Journée 10 retour*

ATHLETICO TOLOSA B	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	20/03	20h15
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	22/03	20h00
FORZA VIOLA FC	MECAP FC	Stadium B.Taton Syn	Je	21/03	20h15
PASPORT	TOULOUSE SA	<b>Remis</b>			

### *Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour*

SAINT-ALBAN	LABEGE INTER FC	St Alban Coudon Hb	Lu	18/03	20h30
AJ SAINT EXUPERY	AS MATRA	Balma Latécoère Hb	Je	21/03	20h30
SHADOCKS DE SEILH	ALTRAN FOOT	Seilh Synthé	Ve	22/03	20h45

Exempt : ASC CNES



**ASC CNES a une rencontre de programmée**

### *Division : Honneur - Journée 13 retour*

<b>ATHLETICO TOLOSA A</b>	<b>IO TEAM</b>	<b>La Ramée St</b>	<b>Je</b>	<b>21/03</b>	<b>19h45</b>
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	St Alban Coudon Hb	Me	20/03	20h30
AS DRT	FREESCALE	Sordelo Hb	Je	21/03	19h45
INTERNAT FC	FC BALEC	Fenouillet Plage Hb	Lu	18/03	20h00

Exempt : SB FC LAUNAGUET

### *Division : Promotion - Journée 13 retour*

AS MATRA 2	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Me	20/03	19h45
<b>CHU TOULOUSE FC</b>	<b>AS ST LOUP CAMMAS</b>	<b>Lardenne Synthé</b>	<b>Me</b>	<b>20/03</b>	<b>19h45</b>
VIEILLES CANAILLES	CHIPIRONS O.	Fenouillet Collège Syn	Me	20/03	20h00
CONFLUENT LP	ASCA	Pinsaguel Hb	Lu	18/03	20h30

Exempt : AS EVOTEC

### *Match de la Sélection*

ASC CNES	SELECTION FSGT 31	Ramonville Hb	Ma	19/03	19h45
----------	-------------------	---------------	----	-------	-------

## SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024

### *Division : Excellence - Journée 11 retour*

<b>TOULOUSE SA</b>	<b>ATHLETICO TOLOSA B</b>	<b>La Ramée St</b>	<b>Ma</b>	<b>26/03</b>	<b>19h45</b>
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu	25/03	20h00
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Me	27/03	19h45
FORZA VIOLA FC	FC POTO	Stadium Taton Syn	Je	28/03	20h15

### *Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour*

ALTRAN FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Je	28/03	21h00
AS MATRA	SAINT-ALBAN	St Alban Coudon Hb	Lu	25/03	20h30
LABEGE INTER FC	AJ SAINT EXUPERY	Deyme Hb	Me	27/03	20h00

Exempt : SHADOCKS DE SEILH



**Division : Honneur - Journée 14 retour**

<b>ATHLETICO TOLOSA A</b>	<b>FREESCALE</b>	<b>La Ramée St</b>	<b>Je 28/03 19h45</b>
SB FC LAUNAGUET	FC BALEC	Launaguet Hb	Lu 25/03 20h00
ASFP LUSITANOS	INTERNAT FC	<b>Joué le 21/02</b>	
<b>NIMBA OT</b>	<b>IO TEAM</b>	<b>La Ramée St</b>	<b>Ve 29/03 19h45</b>

Exempt : AS DRT



**INTERNAT FC et ASFP LUSITANOS ont une rencontre de programmée**

**Division : Promotion - Journée 14 retour**

<b>AS EVOTEC</b>	<b>SOPRA STERIA FOOT</b>	<b>Sordelo Hb</b>	<b>Je 28/03 19h45</b>
<b>CHU TOULOUSE FC</b>	<b>VIEILLES CANAILLES</b>	<b>Sordelo Hb</b>	<b>Me 27/03 19h45</b>
AS ST LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas Hb	Je 28/03 20h15
AS MATRA 2	CONFLUENT LP	Balma Latécoère Hb	Je 28/03 20h30

Exempt : CHIPIRONS O.

**Trophée de l'amitié**

**SHADOCKS SEILH AS DRT Annulé**

**RATTRAPAGE**

**Division : Honneur - Journée 8 aller (remis du 18/12/23)**

INTERNAT FC	ASFP LUSITANOS	Fenouillet Plage Hb	Lu 25/03 20h00
-------------	----------------	---------------------	----------------

**SEMAINE 14 DU 02/04/2024 AU 05/04/2024**

**Division : Excellence - Journée 12 retour**

FC POTO	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Ve 05/04 20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 03/04 20h15
TOULOUSE SA	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Syn	Je 04/04 20h15
PASPORT	MECAP FC	Sordelo Hb	Je 04/04 19h45

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour**

ASC CNES	LABEGE INTER FC	Ramonville Hb	Ma 02/04 19h45
AS MATRA	SHADOCKS DE SEILH	<b>A définir</b>	
ALTRAN FOOT	AJ SAINT-EXUPERY	Blagnac Baradels Syn	Je 04/04 21h00

Exempt : SAINT-ALBAN

**Division : Honneur - Journée 15 retour**

ATHLETICO TOLOSA A	AS DRT	Lardenne Synthé	Me 03/04 19h45
IO TEAM	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Me 03/04 19h45
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	St Alban Coudon Hb	Me 03/04 20h30
FREESCALE	NIMBA OT	<b>A définir</b>	

Exempt : INTERNAT FC

**Division : Promotion - Journée 15 retour**

AS ST LOUP CAMMAS	CHIPIRONS O.	St Loup Cammas Hb	Je 04/04 20h15
AS EVOTEC	VIEILLES CANAILLES	<b>A définir</b>	
ASCA	SOPRA STERIA FOOT	Beaupuy Hb	Me 03/04 20h15
AS MATRA 2	CHU TOULOUSE FC	Balma Latécoère Hb	Je 04/04 20h30

Exempt : CONFLUENT LP

# JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

**Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.**

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

**BONNE RECHERCHE !!!!!!!**

			ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
			2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								<b>N</b>							
	Beauzelle	2								<b>N</b>							
	Colomiers	3								<b>N</b>							
	Lardenne	4					<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>N</b>					
	Muret	5								<b>N</b>							
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6															
	Bleue	7															
	Rouge	8															
	Verte	9															
	Blanche	10															
COMPETITION	Championnat	11															
	Coupe Haute-Garonne	12	<b>O</b>														
	Coupe de Printemps	13					<b>N</b>										
	Coupe Occitane	14															
	Challenge sportivité	15															

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			



29 - 30 - 31 MARS 2024 & 1 AVRIL 2024

# TOURNOI DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

FOOT À 11 - FOOT À 7 - WALKING FOOT



COMPLEXE SPORTIF DE LARDENNE - 153 bis avenue de lardenne 31100 Toulouse



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)

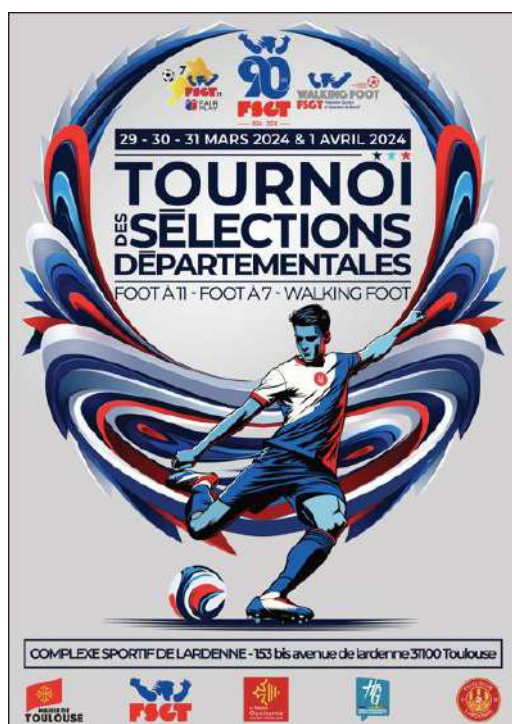


**19 MARS 2024**

**N° 28**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE

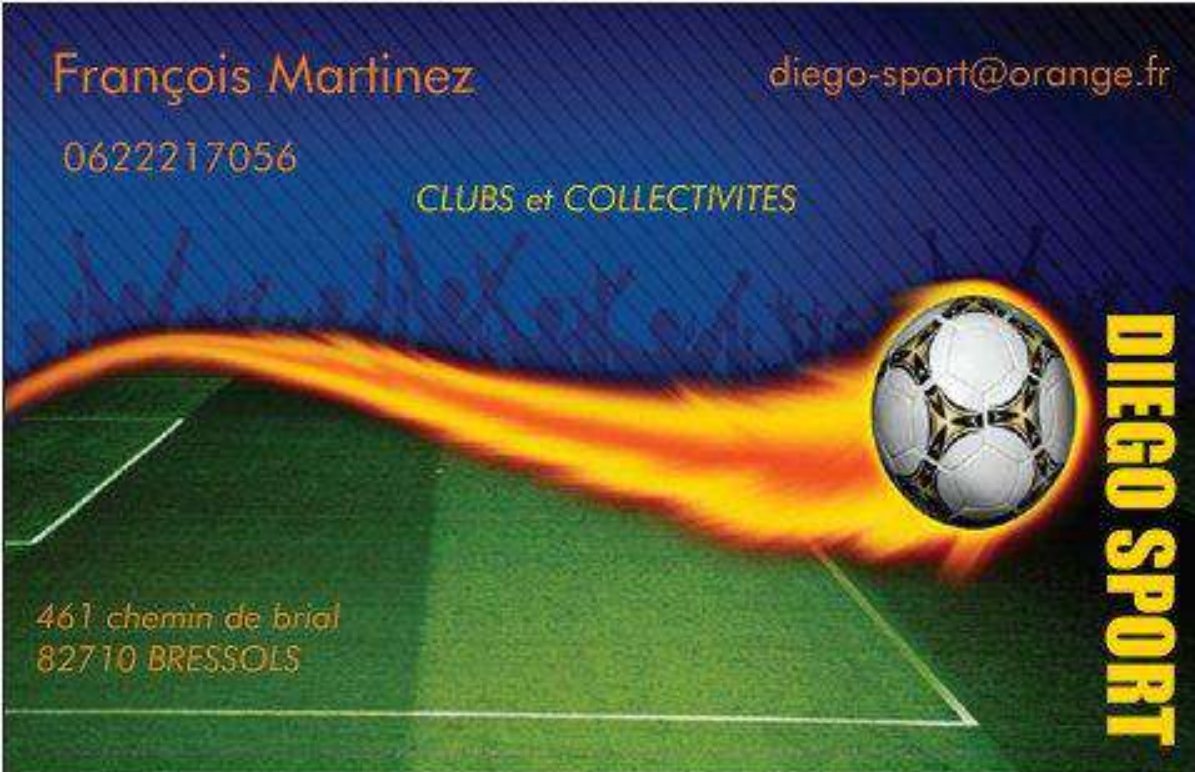


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats semaine 11,
- Sportivité semaine 11,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Trésorerie,
- Matches de rattrapage,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 13 à 16,
- Jeu.

## SAISON 2023 - 2024

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 18 mars 2024.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

#### **④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

#### **⑤ REDACTION ET ENVOI FEUILLE DE MATCH**

**Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

#### **⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

**Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne



correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**ATTENTION**: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

**Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**Alors, prévenez vos joueurs**.

### **⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS**

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

## **9 PRECISIONS REGLEMENT**

### **↳ RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### **↳ LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **↳ RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

**L'envoi de rapport par courrier électronique** ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

## **10 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7  
**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11  
D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### **①① REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### **①② FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org)**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :  
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

## **INFORMATION LICENCES**



**VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE DE DEMANDES DE LICENCE.**



**DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS**  
**(A régulariser impérativement avant date notée)**

<b>INTERNAT FC</b>	Manque carton blanc du joueur <b>ROLLIN Gautier</b> <b>Disqualification du joueur depuis le 04/12/2023</b>
<b>TOULOUSE SA</b>	Manque carton blanc du joueur <b>RABENJAMINA Frédéric</b> (AS EOM Basket) Autorisation du club Basket => OK <b>Disqualification du joueur depuis le 12/02/2024</b>

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).



# RESULTATS SEMAINE 10

## SEMAINE 11 DU 11/03/2024 AU 15/03/2024

### *Division : Excellence - Journée 9 retour*




FC CANTOU'LOUSAIN		<b>Remis</b>			ATHLETICO TOLOSA B	
FC POTO	3	-	3		USEMA COLOMIERS	
PASPORT	9	-	0		FORZA VIOLA FC	
TOULOUSE SA	0	-	4		MECAP FC	

### *Division : Promotion Excellence - Journée 9 retour*

SHADOCKS SEILH		<b>Remis</b>			ASC CNES	
AJ SAINT-EXUPERY	0	-	3		SAINT-ALBAN	
AS MATRA	3	-	2		LABEGE INTER FC	


*Exempt : ALTRAN FOOT*

### *Division : Honneur - Journée 12 retour*

SB FC LAUNAGUET		<b>Remis</b>			ASFP LUSITANOS	
NIMBA OT	5	-	2		ATHLETICO TOLOSA A	
FC BALEC		<b>Remis</b>			AS DRT	
IO TEAM		<b>Remis</b>			INTERNAT FC	

*Exempt : FREESCALE*








### *Division : Promotion - Journée 12 retour*

CHIPIRONS OL.	7	-	1		AS EVOTEC	
SOPRA STERIA FOOT	0	-	4		CONFLUENT LP	
AS MATRA 2		<b>Remis</b>			AS SAINT LOUP CAMMAS	
ASCA	1	-	2		LES VIEILLES CANAILLES	

*Exempt : CHU TOULOUSE FC*

### *Trophée de l'Amitié*

ALTRAN FOOT	4	-	1		FREESCALE	
-------------	---	---	---	--	-----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

***Rappel Semaine 10: Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :***

# SPORTIVITE SEMAINE 11

**DEUX** sorties temporaires, **CINQ** avertissements et **DEUX** exclusions définitives (dont une pour double sanction) pour **DIX** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

### Rencontre FC POTO / USEMA COLOMIERS du 15/03/2024 - Excellence - Journée 9 retour :

Pour " *TAGLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 19/09/2023  
(**ART 32 - §B - f**),

PALAMENGA Michaël, licence n° 0017539, (FC POTO)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 25/03/2024.

### Rencontre PASPORT / FORZA VIOLA FC du 14/03/2024 - Excellence - Journée 9 retour :

Pour " *PROPOS INCORRECT* " - AVERTISSEMENT -, puis,  
Pour " *PROPOS INJURIEUX ENVERS L'ARBITRE* " - EXCLUSION -

WESSEL FRONTON Matthieu, licence n° 0440346, (FORZA VIOLA FC)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

### Rencontre AJ SAINT-EXUPERY / SAINT-ALBAN du 13/03/2024 - Promotion excellence - Journée 9 retour:

Pour " *ENERVEMENT* " - SORTIE TEMPORAIRE -, puis  
Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE ASSISTANT* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre  
Ce qui entraîne - EXCLUSION -  
(**ART 32 - §B - g**), ST+AVT

SAINT-MARTIN Eric, licence n° 0316990, (SAINT-ALBAN)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

### Rencontre NIMBA OT / ATHLETICO TOLOSA A du 13/03/2024 - Honneur - Journée 9 retour :

Pour " *FAUTE DERNIER DEFENSEUR* " - EXCLUSION -  
(**ART 32 - §C - a**),

FRANCHINI Mathieu, licence n° 0014033, (ATHLETICO TOLOSA A)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

## SANCTION EN RETARD

Rencontre LES SHADOCKS DE SEILH / FC POTO du 08/03/2024 - Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin - 1/8<sup>ème</sup> finale :

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 06/02/2024  
(ART 32 - §B - f),

WOOCK Nicolas, licence n° 0019923, (LES SHADOCKS DE SEILH)  
- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 25/03/2024.

## TRESORERIE

Les clubs : NIMBA OT & TOULOUSE SA doivent régulariser leur situation financière (licences) **de toute urgence auprès du comité** et ce **AVANT LE 31 MARS, faute de quoi leurs résultats depuis début de saison ne seront pas homologués** et leurs matchs seront considérés perdus.

Nous comptons sur votre diligence.

## MATCHS DE RATRAPAGE

**Vous avez tous remarqué que nous accumulons les rencontres en retard. De ce fait, et si nous voulons terminer la saison dans les temps, nous allons être obligés de programmer des matchs pendant les deux semaines de vacances scolaires.**

**Il se pourrait aussi que nous soyons obligés de vous faire jouer deux rencontres dans la même semaine en fin de saison.**

## RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024

*Division : Honneur - Journée 14 retour*

NIMBA OT

IO TEAM

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



### Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES : Ramonville(Hb) : Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne.

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) : route de Pompertuzat - Deyme.

LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) : Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

AS MATRA : Balma (Hb) : Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.

### Information de la mairie

#### " A L'ATTENTION DES UTILISATEURS DE LA BASE DE LA RAMEE

*Bonjour,*

*Merci de prendre note que la borne Guilhermy (côté cratère) est actuellement fermée.*

*Nous vous remercions d'accéder à la base de loisir par l'entrée côté manège.*

*L'accès aux équipements sportifs devra se faire à pied depuis le parking du manège.*

*Comptant sur votre compréhension.*

*Cordialement.*



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

### **SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024**

#### ***Division : Excellence - Journée 11 retour***

TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	La Ramée St	Ma 26/03 19h45
FC CANTOU'LOUSAIN	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu 25/03 20h00
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Me 27/03 19h45
FORZA VIOLA FC	FC POTO	Stadium Taton Syn	Je 28/03 20h15

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour***

ALTRAN FOOT	ASC CNES	Blagnac Baradels Syn	Je 28/03 21h00
AS MATRA	SAINT-ALBAN	St Alban Coudon Hb	Lu 25/03 20h30
LABEGE INTER FC	AJ SAINT EXUPERY	Deyme Hb	Me 27/03 20h00

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

#### ***Division : Honneur - Journée 14 retour***

ATHLETICO TOLOSA A	FREESCALE	La Ramée St	Je 28/03 19h45
SB FC LAUNAGUET	FC BALEC	Launaguet Hb	Lu 25/03 20h00
ASFP LUSITANOS	INTERNAT FC	<b>Joué le 21/02</b>	
<b>NIMBA OT</b>	<b>IO TEAM</b>	<b>Remis</b>	

Exempt : AS DRT



**INTERNAT FC et ASFP LUSITANOS ont une rencontre de programmée**

#### ***Division : Promotion - Journée 14 retour***

AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Je 28/03 19h45
CHU TOULOUSE FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo Hb	Me 27/03 19h45
AS ST LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas Hb	Je 28/03 20h15
AS MATRA 2	CONFLUENT LP	Balma Latécoère Hb	Je 28/03 20h30

Exempt : CHIPIRONS O.



**Trophée de l'amitié**

SHADOCKS SEILH

AS DRT

**Annulé****RATTRAPAGE****Division : Honneur - Journée 8 aller (remis du 18/12/23)**

INTERNAT FC

ASFP LUSITANOS

Fenouillet Plage Hb

Lu 25/03 20h00

**SEMAINE 14 DU 02/04/2024 AU 05/04/2024****Division : Excellence - Journée 12 retour**

FC POTO

ATHLETICO TOLOSA B

Lardenne Synthé

Ve 05/04 20h00

USEMA COLOMIERS

FC CANTOU'LOUSAIN

Capitany Synthé

Me 03/04 20h15

TOULOUSE SA

FORZA VIOLA FC

Stadium Taton Syn

Je 04/04 20h15

PASPORT

MECAP FC

Sordelo Hb

Je 04/04 19h45

**Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour**

ASC CNES

LABEGE INTER FC

Ramonville Hb

Ma 02/04 19h45

AS MATRA

SHADOCKS DE SEILH

**A définir**

ALTRAN FOOT

AJ SAINT-EXUPERY

Blagnac Baradels Syn

Je 04/04 21h00

Exempt : SAINT-ALBAN**Division : Honneur - Journée 15 retour**

ATHLETICO TOLOSA A

AS DRT

Lardenne Synthé

Me 03/04 19h45

IO TEAM

SB FC LAUNAGUET

Sordelo Hb

Me 03/04 19h45

ASFP LUSITANOS

FC BALEC

St Alban Coudon Hb

Me 03/04 20h30

**NIMBA OT****FREESCALE****La Ramée St****Ve 05/04 19h45**Exempt : INTERNAT FC**Division : Promotion - Journée 15 retour**

AS ST LOUP CAMMAS

CHIPIRONS O.

St Loup Cammas Hb

Je 04/04 20h15

AS EVOTEC

VIEILLES CANAILLES

**A définir**

ASCA

SOPRA STERIA FOOT

Beaupuy Hb

Me 03/04 20h15

AS MATRA 2

CHU TOULOUSE FC

Balma Latécoère Hb

Je 04/04 20h30

Exempt : CONFLUENT LP**SEMAINE 15 DU 08/04/2024 AU 12/04/2024****RATTRAPAGE****Coupe de Printemps : 1/8<sup>ème</sup> de finale**

SB FC LAUNAGUET

ASCA

Launaguet Hb

Lu 08/04 20h00

AJ SAINT EXUPERY

BELLA BARBARIANS(7)

Sordelo Hb

Me 10/04 19h45

SOPRA STERIA FOOT

BLS 31(F7)

Lardenne Synthé

Me 10/04 19h45

ASFP LUSITANOS

IO TEAM

St Alban Coudon Hb

Me 10/04 20h30

LABEGE INTER FC

CONFLUENT LP

Deyme Hb

Ve 12/04 20h00

**Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)**

ATHLETICO TOLOSA B

FC POTO

**A définir**

**Division : Excellence - Journée 5 aller (remis du 01/12/23)**  
FC CANTOU'LOUSAIN      FORZA VIOLA FC      Stadium Taton Syn      Je 11/04 20h15

**Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 07/12/23)**  
NIMBA OT      AS DRT      **A définir**

**Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour (remis du 26/02/24)**  
SAINT-ALBAN      SHADOCKS SEILH      St Alban Coudon Hb      Lu 08/04 20h30

**Division : Promotion - Journée 9 retour (remis du 14/03/24)**  
AS MATRA 2      AS ST-LOUP-CAMMAS      Balma Latécoère H      Je 11/04 20h30

**Division : Excellence - Journée 10 retour (remis semaine 12)**  
PASPORT      TOULOUSE SA      Sordelo Hb      Je 11/04 19h45

**Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 29/01/24)**  
INTERNAT FC      ATHLETICO TOLOSA A      Fenouillet plage Hb      Lu 08/04 20h00

## **SEMAINE 16 DU 15/04/2024 AU 19/04/2024**

### **RATTRAPAGE**

**Division : Honneur - Journée 3 aller (remis du 02/11/23)**  
NIMBA OT      SB FC LAUNAGUET      Launaguet Hb      Lu 15/04 20h00

**Division : Promotion - Journée 7 aller (remis du 14/12/23)**  
SOPRA STERIA FOOT      AS MATRA 2      Balma Latécoère Hb      Je 18/04 20h30

**Division : Excellence - Journée 8 retour (remis du 28/02/24)**  
FC CANTOU'LOUSAIN      TOULOUSE SA      Lardenne Synthé      **Me 17/04 20h45**

**Division : Promotion Excellence - Journée 9 retour (remis du 15/03/24)**  
SHADOCKS SEILH      ASC CNES      Seilh synthé      Ve 19/04 20h45

**Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour (remis du 18/03/24)**  
SAINT ALBAN      LABEGE INTER FC      St Alban Coudon Hb      Lu 15/04 20h30

**Division : Honneur - Journée 11 retour (remis du 28/02/24)**  
ATHLETICO TOLOSA A      ASFP LUSITANOS      St Alban Coudon Hb      Me 17/04 20h30

**Division : Promotion - Journée 11 retour (remis du 28/02/24)**  
ASCA      CHU TOULOUSE FC      Beaupuy Hb      Me 17/04 20h15

**Division : Honneur - Journée 13 retour (remis du 18/03/24)**  
INTERNAT FC      FC BALEC      Fenouillet plage Hb      Lu 15/04 20h00

**Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 21/03/24)**  
AS DRT      FREESCALE      Sordelo Hb      Je 18/04 19h45

# JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

**Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.**

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

BONNE RECHERCHE !!!!!!!

			ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
			2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								<b>N</b>							
	Beauzelle	2								<b>N</b>							
	Colomiers	3								<b>N</b>							
	Lardenne	4					<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>N</b>					
	Muret	5							<b>N</b>								
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6															
	Bleue	7															
	Rouge	8															
	Verte	9															
	Blanche	10															
COMPETITION	Championnat	11															
	Coupe Haute-Garonne	12	<b>O</b>														
	Coupe de Printemps	13					<b>N</b>										
	Coupe Occitane	14															
	Challenge sportivité	15															

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			



29 - 30 - 31 MARS 2024 & 1 AVRIL 2024

# TOURNOI DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

FOOT À 11 - FOOT À 7 - WALKING FOOT



COMPLEXE SPORTIF DE LARDENNE - 153 bis avenue de lardenne 31100 Toulouse



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)

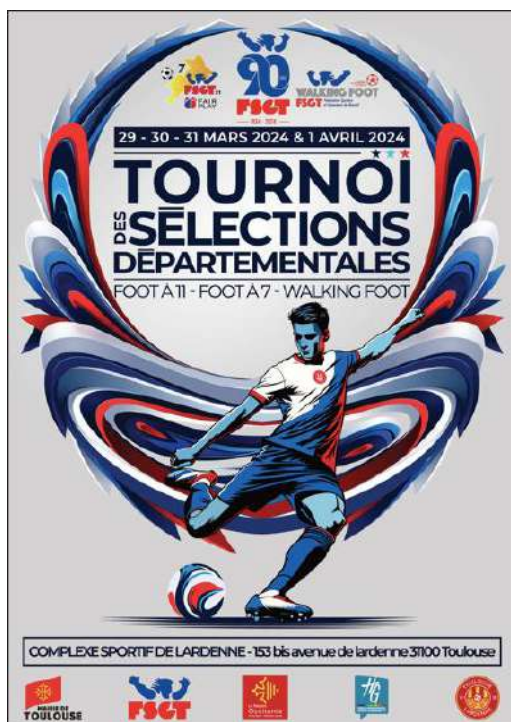


**26 MARS 2024**

**N° 29**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE




- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats semaine 12,
- Sportivité semaine 12,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Trésorerie,
- Matches de rattrapage,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 14 à 16,
- Information,
- Jeu.

## SAISON 2023 - 2024

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 25 mars 2024.

**Présents** : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.



#### **④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

#### **⑤ REDACTION ET ENVOI FEUILLE DE MATCH**

**Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

#### **⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

**Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne

correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée.**

**ATTENTION:** Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

**Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée.**

**Alors, prévenez vos joueurs.**

### **⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS**

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi.**

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

## **9 PRECISIONS REGLEMENT**

### **RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### **LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

**L'envoi de rapport par courrier électronique** ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

## **10 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7  
**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11  
 D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### ❶❶ **REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### ❶❷ **FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org)**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :  
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.


## RESULTATS SEMAINE 12

### SEMAINE 12 DU 18/03/2024 AU 22/03/2024

#### *Division : Excellence - Journée 10 retour*



PASPORT		<b>Remis</b>			TOULOUSE SA
ATHLETICO TOLOSA B	1	-	1		USEMA COLOMIERS
FC CANTOU'LOUSAIN	2	-	2		FC POTO
FORZA VIOLA FC	4	-	2		MECAP FC

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour*

SAINT-ALBAN		<b>Remis</b>			LABEGE INTER FC
AJ SAINT-EXUPERY	2	-	4		AS MATRA
SHADOCKS SEILH		-			ALTRAN FOOT 

*Exempt* : ASC CNES

### Division : Honneur - Journée 13 retour

ATHLETICO TOLOSA A	2	-	2	IO TEAM	
NIMBA OT	5	-	3	ASFP LUSITANOS	
AS DRT		<b>Remis</b>		FREESCALE	
INTERNAT FC		<b>Remis</b>		FC BALEC	

Exempt : SB FC LAUNAGUET








### Division : Promotion - Journée 13 retour

AS MATRA 2	0	-	1	SOPRA STERIA FOOT	
CHU TOULOUSE FC	3	-	0	AS SAINT LOUP CAMMAS	<b>F</b>
LES VIEILLES CANAILLES	0	-	0	CHIPIRONS OL.	
CONFLUENT LP	5	-	2	ASCA	

Exempt : AS EVOTEC

### Match de Sélection

ASC CNES	2	-	6	SELECTION FSGT 31	
----------	---	---	---	-------------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel Semaine 11: Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 12

**CINQ** sorties temporaires, **NEUF** avertissements et **UNE** exclusion directe pour **QUATORZE** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / USEMA COLOMIERS du 20/03/2024 - Excellence - Journée 10 retour :**

Pour " **CONTESTATIONS DES DECISIONS DE L'ARBITRE** " - **AVERTISSEMENT** -  
Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du 06/03/2024  
(**ART 32 - §B - f**),

BORREDA Vincent, licence n° 0232076 (ATHLETICO TOLOSA B)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/04/2024.**

**Rencontre NIMBA OT / ASFP LUSITANOS du 20/03/2024 - Honneur - Journée 13 retour :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 13/11/2023  
(ART 32 - §B - f),

DIABATE Oumar, licence n° 0226025 (NIMBA OT)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/04/2024.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 07/03/2024  
(ART 32 - §B - f),

FOFANA Mohamed, licence n° 0285467 (NIMBA OT)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/04/2024.

**Rencontre CONFLUENT LP / ASCA du 18/03/2024 - Promotion - Journée 13 retour :**

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 07/02/2024  
(ART 32 - §B - f),

MARRAST Pierre, licence n° 0425251 (ASCA)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/04/2024.

## SANCTIONS EN RETARD

**Rencontre TOULOUSE A / MECAP FC du 11/03/2024 - Excellence - Journée 9 retour :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 08/12/2023  
(ART 32 - §B - f),

RASOLOFO Kenny, licence n° 0019805, (TOULOUSE SA)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 02/04/2024.

**Rencontre PASPORT / FORZA VIOLA FC du 14/03/2024 - Excellence - Journée 9 retour :**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (Art 32 - §D - d), décide :

Pour " *PROPOS INCORRECT* " - AVERTISSEMENT -, puis,  
Pour " *PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE* " - EXCLUSION -

WESSEL FRONTON Matthieu, licence n° 0440346, (FORZA VIOLA FC)

- **QUATRE (4) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 21/03/2024, reste TROIS (3) matchs de suspension ferme, à compter du 25/03/2024.**

**Rencontre FC BALEC / ASFP LUSITANOS du 24/01/2024 - Promotion - Journée 9 aller :**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §G - a**), décide :

Pour "**COUP DE PIED A L'EGARD D'UN ADVERSAIRE**" - **EXCLUSION** -

VERISSIMO DE MORAES Lénivaldo, licence n°0014085, (ASFP LUSITANOS)

- **HUIT (8) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 31/01/2024, reste SEPT (7) matchs de suspension ferme, à compter du 25/03/2024.**

## LITIGES

**Rencontre LES SHADOCKS DE SEILH / ALTRAN FOOT du 22/03/24 - Promotion Excellence - Journée 10 retour :**

Suite à la réception des rapports des arbitres, audition des dirigeants de Seilh et en l'absence de rapport du joueur concerné, la sous commission décide :

Pour "**PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE**" - **EXCLUSION** -

CRUVELLIE Florent, licence n° 0019908 (LES SHADOCKS DE SEILH)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

D'autre part, les arbitres ayant dû arrêter la rencontre à la 80<sup>ème</sup> minute de jeu, du fait du refus du joueur CRUVELLIE Florent de rentrer au vestiaire, la sous commission en application du règlement (**ART 10 - E - 2**), décide d'homologuer le résultat au moment de l'arrêt, soit :

*Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour*

LES SHADOCKS DE SEILH	2	-	5	ALTRAN FOOT	
-----------------------	---	---	---	-------------	--

## TRESORERIE

Les clubs : NIMBA OT & TOULOUSE SA doivent régulariser leur situation financière (licences) **de toute urgence auprès du comité** et ce **AVANT LE 31 MARS, faute de quoi leurs résultats depuis début de saison ne seront pas homologués** et leurs matchs seront considérés perdus.

Nous comptons sur votre diligence.

## MATCHS DE RATRAPAGE

**Vous avez tous remarqué que nous accumulons les rencontres en retard. De ce fait, et si nous voulons terminer la saison dans les temps, nous allons être obligés de programmer des matchs pendant les deux semaines de vacances scolaires.**

**Il se pourrait aussi que nous soyons obligés de vous faire jouer deux rencontres dans la même semaine en fin de saison.**

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 15 DU 08/04/2024 AU 12/04/2024

#### *Coupe de Printemps : 1/8<sup>ème</sup> de finale*

AJ SAINT-EXUPERY

BELLA BARBARIANS(7)

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

LABEGE INTER FC

CONFLUENT LP

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

#### *Division : Honneur - Journée 6 aller*

NIMBA OT

AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



**Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :**

**ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.



**ASCA : Beaupuy (Hb) :** Stade Fernando Mena - rue du stade.

**ASC CNES : Ramonville(Hb) :** Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

**FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 route de Narbonne.

**CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) :** Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

**CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) :** stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

**INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

**LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) :** route de Pompertuzat - Deyme.

**LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) :** Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

**ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**AS MATRA : Balma (Hb) :** Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

**MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

**SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :** Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

**TERRAINS TOULOUSAINS :** Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

## SEMAINE 14 DU 02/04/2024 AU 05/04/2024

### *Division : Excellence - Journée 12 retour*

FC POTO	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Ve	05/04	20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me	03/04	20h15
TOULOUSE SA	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Syn	Je	04/04	20h15
PASPORT	MECAP FC	Sordelo Hb	Je	04/04	19h45

### *Division : Promotion Excellence - Journée 12 retour*

ASC CNES	LABEGE INTER FC	Ramonville Hb	Ma	02/04	19h45
AS MATRA	SHADOCKS DE SEILH	<b>A définir</b>			
ALTRAN FOOT	AJ SAINT-EXUPERY	Blagnac Baradels Syn	Je	04/04	21h00

Exempt : SAINT-ALBAN

### *Division : Honneur - Journée 15 retour*

ATHLETICO TOLOSA A	AS DRT	Lardenne Synthé	Me	03/04	19h45
IO TEAM	SB FC LAUNAGUET	Sordelo Hb	Me	03/04	19h45
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	St Alban Coudon Hb	Me	03/04	20h30
NIMBA OT	FREESCALE	La Ramée St	Ve	05/04	19h45

Exempt : INTERNAT FC

### *Division : Promotion - Journée 15 retour*

AS ST LOUP CAMMAS	CHIPIRONS O.	St Loup Cammas Hb	Je	04/04	20h15
AS EVOTEC	VIEILLES CANAILLES	<b>A définir</b>			
ASCA	SOPRA STERIA FOOT	Beaupuy Hb	Me	03/04	20h15
AS MATRA 2	CHU TOULOUSE FC	Balma Latécoère Hb	Je	04/04	20h30

Exempt : CONFLUENT LP

## SEMAINE 15 DU 08/04/2024 AU 12/04/2024

### RATTRAPAGE

#### *Coupe de Printemps : 1/8<sup>ème</sup> de finale*

SB FC LAUNAGUET	ASCA	Launaguet Hb	Lu	08/04	20h00
<b>AJ SAINT EXUPERY</b>	<b>BELLA BARBARIANS(7)</b>	<b>Remis</b>			
SOPRA STERIA FOOT	BLS 31(F7)	Lardenne Synthé	Me	10/04	19h45
ASFP LUSITANOS	IO TEAM	St Alban Coudon Hb	Me	10/04	20h30
<b>LABEGE INTER FC</b>	<b>CONFLUENT LP</b>	<b>Pompertuzat Hb</b>	<b>Me</b>	<b>10/04</b>	<b>20h30</b>

#### *Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)*

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	<b>A définir</b>
--------------------	---------	------------------

#### *Division : Excellence - Journée 5 aller (remis du 01/12/23)*

FC CANTOU'LOUSAIN	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Syn	Je	11/04	20h15
-------------------	----------------	-------------------	----	-------	-------

#### *Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 07/12/23)*

<b>NIMBA OT</b>	<b>AS DRT</b>	<b>Sordelo Hb</b>	<b>Me</b>	<b>10/04</b>	<b>19h45</b>
-----------------	---------------	-------------------	-----------	--------------	--------------

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour (remis du 26/02/24)*

SAINT-ALBAN	SHADOCKS SEILH	St Alban Coudon Hb	Lu	08/04	20h30
-------------	----------------	--------------------	----	-------	-------

<i>Division : Promotion - Journée 12 retour (remis du 14/03/24)</i>			
AS MATRA 2	AS ST-LOUP-CAMMAS	Balma Latécoère Hb	Je 11/04 20h30
<i>Division : Excellence - Journée 10 retour (remis semaine 12)</i>			
PASPORT	TOULOUSE SA	Sordelo Hb	Je 11/04 19h45
<i>Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 29/01/24)</i>			
INTERNAT FC	ATHLETICO TOLOSA A	Fenouillet plage Hb	Lu 08/04 20h00

## SEMAINE 16 DU 15/04/2024 AU 19/04/2024

### RATTRAPAGE

<i>Division : Honneur - Journée 3 aller (remis du 02/11/23)</i>			
NIMBA OT	SB FC LAUNAGUET	Launaguet Hb	Lu 15/04 20h00
<i>Division : Promotion - Journée 7 aller (remis du 14/12/23)</i>			
SOPRA STERIA FOOT	AS MATRA 2	Balma Latécoère Hb	Je 18/04 20h30
<i>Division : Excellence - Journée 8 retour (remis du 28/02/24)</i>			
FC CANTOU'LOUSAIN	TOULOUSE SA	Lardenne Synthé	<b>Me 17/04 20h45</b>
<i>Division : Promotion Excellence - Journée 9 retour (remis du 15/03/24)</i>			
SHADOCKS SEILH	ASC CNES	Seilh synthé	Ve 19/04 20h45
<i>Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour (remis du 18/03/24)</i>			
SAINT ALBAN	LABEGE INTER FC	St Alban Coudon Hb	Lu 15/04 20h30
<i>Division : Honneur - Journée 11 retour (remis du 28/02/24)</i>			
ATHLETICO TOLOSA A	ASFP LUSITANOS	St Alban Coudon Hb	Me 17/04 20h30
<i>Division : Promotion - Journée 11 retour (remis du 28/02/24)</i>			
ASCA	CHU TOULOUSE FC	Beaupuy Hb	Me 17/04 20h15
<i>Division : Honneur - Journée 13 retour (remis du 18/03/24)</i>			
INTERNAT FC	FC BALEC	Fenouillet plage Hb	Lu 15/04 20h00
<i>Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 21/03/24)</i>			
AS DRT	FREESCALE	Sordelo Hb	Je 18/04 19h45

## INFORMATION

Nous vous informons qu'exceptionnellement la prochaine réunion de la commission se tiendra le **mercredi 03/04 de 16H à 20H.**

# JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

**Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.**

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

BONNE RECHERCHE !!!!!!!

			ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
			2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								<b>N</b>							
	Beauzelle	2								<b>N</b>							
	Colomiers	3								<b>N</b>							
	Lardenne	4					<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>N</b>					
	Muret	5								<b>N</b>							
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6															
	Bleue	7															
	Rouge	8															
	Verte	9															
	Blanche	10															
COMPETITION	Championnat	11															
	Coupe Haute-Garonne	12	<b>O</b>														
	Coupe de Printemps	13					<b>N</b>										
	Coupe Occitane	14															
	Challenge sportivité	15															

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			



29 - 30 - 31 MARS 2024 & 1 AVRIL 2024

# TOURNOI DES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

FOOT À 11 - FOOT À 7 - WALKING FOOT



COMPLEXE SPORTIF DE LARDENNE - 153 bis avenue de lardenne 31100 Toulouse



# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



**4 avril 2024**

**N° 30**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE

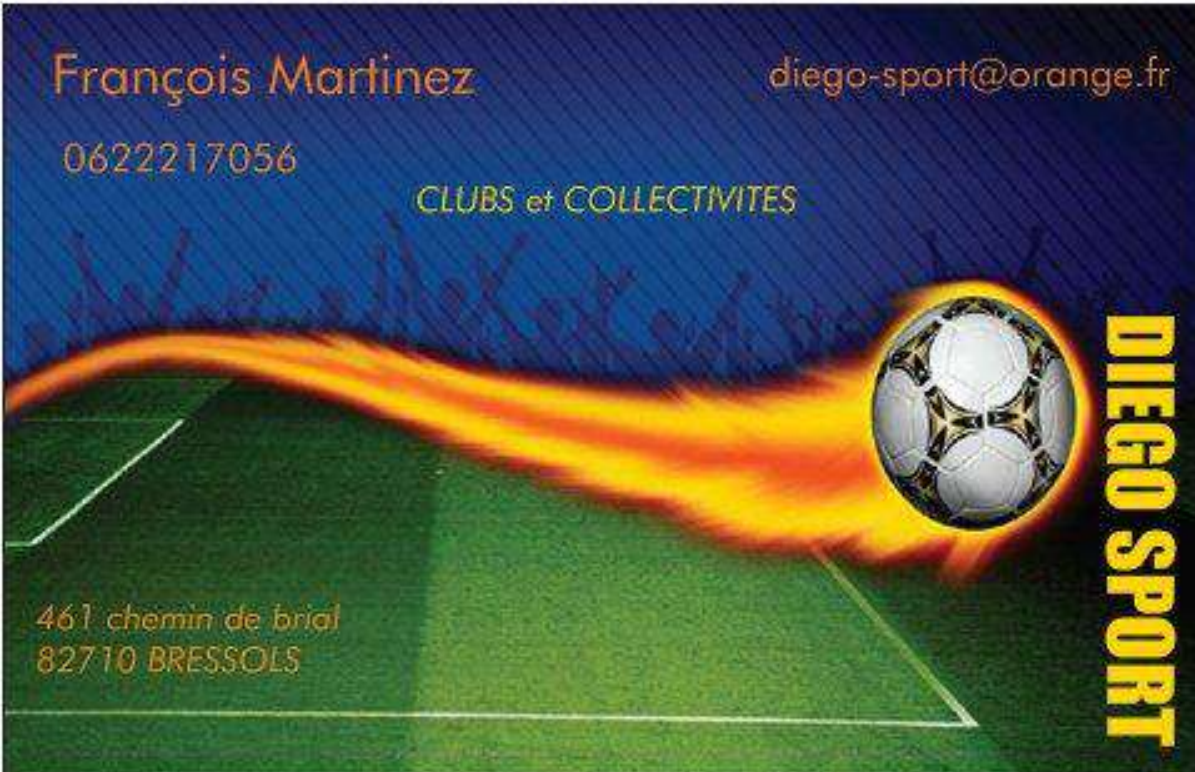


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats semaine 13,
- Sportivité semaine 13,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Fête des foots FSGT,
- Informations coupes,
- Calendrier semaines 15 à 17,
- Jeu.

## SAISON 2023 - 2024

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez [diego-sport@orange.fr](mailto:diego-sport@orange.fr)  
0622217056  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**



# REUNION DE LA COMMISSION

Mercredi 3 avril 2024.

**Présents :** Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ② **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

### ③ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à **régler impérativement avant** le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

#### **④ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

#### **⑤ REDACTION ET ENVOI FEUILLE DE MATCH**

**Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

① La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

② Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

③ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que **les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

D'autre part, le **gardien de but** (quelque soit son numéro de maillot), **doit être inscrit sur la première ligne**.

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

#### **⑥ CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

**Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.**

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

① Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne

correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

### **⑦ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

La licence **en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**ATTENTION**: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

**Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée**.

**Alors, prévenez vos joueurs**.

### **⑧ COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS**

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le **lundi qui suit la rencontre, avant midi**.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

## **9 PRECISIONS REGLEMENT**

### **RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### **LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **RAPPORT SUITE A EXCLUSION:**

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur** (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.**

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

**L'envoi de rapport par courrier électronique** ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la " **boîte mail du joueur sanctionné** ".

## **10 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7  
**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11  
 D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### ❶❶ **REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

### ❶❷ **FORFAITS**

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, **utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : [commissionfoot11@31.fsgt.org](mailto:commissionfoot11@31.fsgt.org)**.

Si le **forfait est décidé le jour du match**, avertissez-nous par téléphone :  
Marcel : 06 37 29 61 49, Pierre-Jean : 06 62 48 64 03, ou Patrick : 06 63 99 85 24.

## RESULTATS SEMAINE 13

### SEMAINE 13 DU 25/03/2024 AU 29/03/2024

#### *Division : Excellence - Journée 11 retour*


TOULOUSE SA	2	-	3	ATHLETICO TOLOSA B	
FC CANTOU'LOUSAIN	1	-	2	MECAP FC	
FORZA VIOLA FC	3	-	1	FC POTO	
PASPORT	3	-	1	USEMA COLOMIERS	

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour*

ALTRAN FOOT	2	-	1	ASC CNES	
AS MATRA	2	-	1	SAINT-ALBAN	
LABEGE INTER FC	5	-	3	AJ SAINT-EXUPERY	

*Exempt* : LES SHADOCKS DE SEILH

### Division : Honneur - Journée 14 retour

ATHLETICO TOLOSA A	3	-	2	FREESCALE	
SB FC LAUNAGUET	2	-	2	FC BALEC	
NIMBA OT		<b>Remis</b>		IO TEAM	
ASFP LUSITANOS		<b>Joué S8</b>		INTERNAT FC	

Exempt : AS DRT


### Division : Promotion - Journée 14 retour








AS EVOTEC	4	-	0	SOPRA STERIA FOOT	
CHU TOULOUSE FC	2	-	0	LES VIEILLES CANAILLES	
AS SAINT LOUP CAMMAS	3	-	7	ASCA	
AS MATRA 2	1	-	7	CONFLUENT LP	

Exempt : CHIPIRONS OL.

## RATTRAPAGE

### Division : Honneur - Journée 8 aller (du 18/12/23)

INTERNAT FC	3	-	2	ASFP LUSITANOS	
-------------	---	---	---	----------------	---

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Rappel Semaine 12 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 13

**CINQ** sorties temporaires, **DIX SEPT** avertissements et **UNE** exclusion pour double sanction pour **QUATORZE** rencontres arbitrées.

## SANCTIONS

**Rencontre PASPORT / USEMA COLOMIERS du 27/03/2024 - Excellence - Journée 11 retour :**

Pour " **JEU DANGEREUX** " - **AVERTISSEMENT** -  
Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du 27/10/2023  
(**ART 32 - §B - f**),

CALMETTE Jehan, licence n° 0426478 (PASPORT)

- **Un (1) match de suspension ferme, à compter du 08/04/2024.**

**Rencontre FC CANTOU'LOUSAIN / MECAP FC du 25/03/2024 - Excellence -  
Journée 11 retour :**

Pour " *JEU DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 25/01/2024  
(ART 32 - §B - f),

HOULES Timothé, licence n° 0228081 (FC CANTOU'LOUSAIN)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 08/04/2024.

**Rencontre TOULOUSE SA / ATHLETICO TOLOSA B du 26/03/2024 -  
Excellence - Journée 11 retour :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 20/03/2024  
(ART 32 - §B - f),

BOUTARIC Nicolas, licence n° 0401747 (ATHLETICO TOLOSA B)

- Un (1) match de suspension ferme, à compter du 08/04/2024.

**Rencontre AS MATRA / SAINT ALBAN du 25/03/2024 - Promotion excellence  
- Journée 11 retour :**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT - puis,  
Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui  
entraîne (ART 32 - §B - e), - EXCLUSION -

HERNANDEZ Hugo, licence n° 0431705 (AS MATRA)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

## **SANCTIONS EN RETARD**

**Rencontre CONFLUENT LP / AS EVOTEC du 26/02/2024 - Promotion -  
Journée 11 retour :**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre,  
la sous commission en application du règlement (ART 32 - §D - d et ART 33 - §C)  
décide :

Pour " *PROPOS EXCESSIFS ET IRRESPECTUEUX A L'EGARD DE L'ARBITRE* " - EN DEHORS DE  
LA PARTIE -

DE SOUSA Nicolas, licence n°0017199 (CONFLUENT LP)

- QUATRE (4) matchs de suspension ferme x 2 soit au total HUIT (8)  
matchs de suspension ferme.

Le joueur ayant déjà purgé 2 matchs (l'automatique le 14/03/2024 et un  
le 28/03/2024), reste Six (6) matchs de suspension ferme à compter du  
02/04/2024.

## FETE DES FOOTS FSGT

Ce week-end le complexe de Lardenne recevait la première " **Fête des Foots FSGT** ", réunissant **les Sélections Foot à 11** des Bouches-du-Rhône (13), Haute-Garonne (31), Paris (75) et Val de Marne (94), ainsi que **les Sélections Walking-foot** des Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône(13), Gard (30), Hérault (34), Loire (42) et Haute-Garonne (31).

Concernant **le Foot à 7 auto-arbitré**, seule une sélection Paris - Val de Marne s'est présentée. Nous avons quand même pu trouver des équipes de Haute-Garonne pour faire quelques rencontres : SCNT, VIOLA UNITED et GOLDEN EAGLES (dommage qu'une sélection Haute-garonne n'ai pû être présente).

Nous remercions ces trois équipes qui ont pu contribuer à la réussite du tournoi.

### **FOOT 11 (classement final) :**

1<sup>ère</sup> Sélection VAL DE MARNE, 2<sup>ème</sup> Sélection BOUCHES DU RHÔNE, 3<sup>ème</sup> Sélection HAUTE-GARONNE et 4<sup>ème</sup> Sélection PARIS.



Photos de la Sélection FSGT 31



## **Walking-Foot (classement final) :**

1<sup>ère</sup> et vainqueur du tournoi Sélection WF31, 2<sup>ème</sup> Sélection WF13, 3<sup>ème</sup> Sélection WF06, 4<sup>ème</sup> Sélection WF30, 5<sup>ème</sup> Sélection WF42 & 6<sup>ème</sup> Sélection WF34.



Photo de la Sélection Walking Foot FSGT 31 vainqueur du tournoi

**Un grand MERCI au club du FC POTO et à tous les bénévoles pour leur collaboration et leur implication dans l'organisation de cette grande réussite sportive et humaine.**

## **INFORMATION COUPES**

Les ¼ de finale des Coupes Haute-Garonne & Printemps se dérouleront durant la **semaine 18** (du 29/04 au 03/05).

Les ½ finale de Coupe Occitane & Coupe de La ligue se dérouleront durant les **semaines 20** (du 13/05 au 17/05) **ou 21** (du 21/05 au 24/05).

**ATTENTION : Vu le calendrier actuel et le nombre de matchs en retard pour certaines équipes, AUCUNE DEMANDE DE REPORT de ces rencontres ne sera acceptée. Prenez donc vos dispositions, afin de ne pas être forfait.**

## **CALENDRIER**

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



**Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :**

**ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

**ASCA : Beaupuy (Hb) :** Stade Fernando Mena - rue du stade.

**ASC CNES : Ramonville(Hb) :** Stade municipal - allée des Sports (Piscine).

**FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 route de Narbonne.

**CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) :** Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

**USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) :** Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

**CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) :** stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

**INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) :** Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

**LABEGE INTER FC : Deyme (Hb) :** route de Pompertuzat - Deyme.

**LABEGE INTER FC : Pompertuzat (Hb) :** Complexe sportif - rue de l'Escoulier - Pompertuzat.

**SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) :** Stade municipal - Entrée par chemin de la Palanque

**ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**AS MATRA : Balma (Hb) :** Stade Latécoère - 16 à 22 avenue de La Plaine.

**MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) :** Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

**SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) :** Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

**SAINT ALBAN : St Alban Coudon(Hb) :** Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

**ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :** Complexe sportif - 62 chemin de Pontous

**TERRAINS TOULOUSAINS :** Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.



La problématique de plus en plus importante avec la mairie de Toulouse et les terrains nous conduit à modifier certaines programmations de rencontres. Vérifiez bien les dates et horaires de vos rencontres paraissant dans chaque bulletin (il se peut que cela varie d'un bulletin à l'autre). Nous nous en excusons mais nous faisons de notre mieux avec les possibilités que nous avons. Merci pour votre compréhension.

## SEMAINE 15 DU 08/04/2024 AU 12/04/2024

### RATRAPAGE

#### *Coupe de Printemps : 1/8<sup>ème</sup> de finale*

SB FC LAUNAGUET	ASCA	Launaguet Hb	Lu	08/04	20h00
<b>AJ SAINT EXUPERY</b>	<b>BELLA BARBARIANS(7)</b>	<b>Remis</b>			
SOPRA STERIA FOOT	BLS 31(F7)	Lardenne Synthé	Me	10/04	19h45
ASFP LUSITANOS	IO TEAM	St Alban Coudon Hb	Me	10/04	20h30
LABEGE INTER FC	CONFLUENT LP	Pompertuzat Hb	Me	10/04	20h30

#### *Division : Excellence - Journée 3 aller (remis du 30/10/23)*

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	<b>A définir</b>			
--------------------	---------	------------------	--	--	--

#### *Division : Excellence - Journée 5 aller (remis du 01/12/23)*

FC CANTOU'LOUSAIN	FORZA VIOLA FC	Stadium Taton Syn	Je	11/04	20h15
-------------------	----------------	-------------------	----	-------	-------

#### *Division : Honneur - Journée 6 aller (remis du 07/12/23)*

NIMBA OT	AS DRT	Sordelo Hb	Me	10/04	19h45
----------	--------	------------	----	-------	-------

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 8 retour (remis du 26/02/24)*

SAINT-ALBAN	SHADOCKS SEILH	St Alban Coudon Hb	Lu	08/04	20h30
-------------	----------------	--------------------	----	-------	-------

#### *Division : Promotion - Journée 12 retour (remis du 14/03/24)*

AS MATRA 2	AS ST-LOUP-CAMMAS	Balma Latécoère Hb	Je	11/04	20h30
------------	-------------------	--------------------	----	-------	-------

#### *Division : Excellence - Journée 10 retour (remis semaine 12)*

PASPORT	TOULOUSE SA	Sordelo Hb	Je	11/04	19h45
---------	-------------	------------	----	-------	-------

#### *Division : Honneur - Journée 10 retour (remis du 29/01/24)*

INTERNAT FC	ATHLETICO TOLOSA A	Fenouillet plage Hb	Lu	08/04	20h00
-------------	--------------------	---------------------	----	-------	-------

## SEMAINE 16 DU 15/04/2024 AU 19/04/2024

### RATRAPAGE

#### *Division : Honneur - Journée 3 aller (remis du 02/11/23)*

NIMBA OT	SB FC LAUNAGUET	Launaguet Hb	Lu	15/04	20h00
----------	-----------------	--------------	----	-------	-------

#### *Division : Promotion - Journée 7 aller (remis du 14/12/23)*

SOPRA STERIA FOOT	AS MATRA 2	Balma Latécoère Hb	Je	18/04	20h30
-------------------	------------	--------------------	----	-------	-------

#### *Division : Excellence - Journée 8 retour (remis du 28/02/24)*

FC CANTOU'LOUSAIN	TOULOUSE SA	Lardenne Synthé	<b>Me</b>	<b>17/04</b>	<b>20h45</b>
-------------------	-------------	-----------------	-----------	--------------	--------------

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 9 retour (remis du 15/03/24)*

SHADOCKS SEILH	ASC CNES	Seilh synthé	Ve	19/04	20h45
----------------	----------	--------------	----	-------	-------

#### *Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour (remis du 18/03/24)*

SAINT ALBAN	LABEGE INTER FC	St Alban Coudon Hb	Lu	15/04	20h30
-------------	-----------------	--------------------	----	-------	-------

**Division : Honneur - Journée 11 retour (remis du 28/02/24)**

ATHLETICO TOLOSA A ASFP LUSITANOS St Alban Coudon Hb Me 17/04 20h30

**Division : Promotion - Journée 11 retour (remis du 28/02/24)**

ASCA CHU TOULOUSE FC Beaupuy Hb Me 17/04 20h15

**Division : Honneur - Journée 13 retour (remis du 18/03/24)**

INTERNAT FC FC BALEC Fenouillet plage Hb Lu 15/04 20h00

**Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 21/03/24)**

AS DRT FREESCALE Sordelo Hb Je 18/04 19h45

**SEMAINE 17 DU 22/04/2024 AU 26/04/2024**

**Division : Excellence - Journée 13 retour**

PASPORT ATHLETICO TOLOSA B **A définir**  
FORZA VIOLA FC FC CANTOU'LOUSAIN Stadium Taton Syn Je 25/04 20h15  
TOULOUSE SA USEMA COLOMIERS Capitany Synthé Me 24/04 20h15  
MECAP FC FC POTO Muret Auriol Synthé Lu 22/04 20h00

**Division : Promotion Excellence - Journée 13 retour**

SAINT-ALBAN ASC CNES St Alban Coudon Hb Lu 22/04 20h30  
**AJ SAINT-EXUPERY SHADOCKS DE SEILH Remis**  
ALTRAN FOOT AS MATRA Blagnac Baradels Syn Je 25/04 21h00  
Exempt : LABEGE INTER FC

**Division : Honneur - Journée 16 retour**

INTERNAT FC SB FC LAUNAGUET Fenouillet plage Hb Lu 22/04 20h00  
AS DRT NIMBA OT Sordelo Hb Je 25/04 19h45  
IO TEAM FREESCALE Sordelo Hb Me 24/04 19h45  
FC BALEC ATHLETICO TOLOSA A **A définir**  
Exempt : ASFP LUSITANOS

**Division : Promotion - Journée 16 retour**

CHU TOULOUSE FC AS EVOTEC **A définir**  
AS MATRA 2 ASCA Balma Latécoère Hb Je 25/04 20h30  
SOPRA STERIA FOOT AS ST LOUP CAMMAS St Loup Cammas Hb Je 25/04 20h15  
CONFLUENT LP CHIPIRONS O. Pinsaguel Hb Lu 22/04 20h30  
Exempt : VIEILLES CANAILLES

**RATTRAPAGE**

**Coupe de Printemps : 1/8<sup>ème</sup> de finale**

AJ SAINT-EXUPERY BELLA BARBARIANS(7) Lardenne Synthé Me 24/04 19h45

# JEU

Pour vous faire passer cette petite trêve dans la dilettante, nous vous proposons un petit jeu de logique pour vous amuser : un " LOGIGRAMME ". Comment jouer ?

Un logigramme est une enquête à résoudre sous la forme d'une grille à remplir. Le jeu propose une introduction à l'énigme et donne des **indices**. Il vous suffit de reporter dans les cases de la grille les informations fournies par ces indices et les déductions obtenues. Complétez alors en toute logique le tableau en bas de la grille. Un logigramme est basé sur le bon sens.

Voici l'énigme : " LES VAINQUEURS "

**Ce jeu n'est qu'une pure fiction pour vous divertir. Toute ressemblance avec des équipes existantes ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.**

Voilà l'occasion de se remémorer les différents vainqueurs de nos compétitions. A vous de trouver quels clubs ont gagné chaque compétition, en quelle année, et quelle était la couleur de leurs maillots.

Indice 1 : Lardenne a gagné la coupe de Printemps, avant 2023.

Indice 2 : L'équipe qui a gagné la coupe de Haute-Garonne en 2019 ne jouait ni en blanc, ni en rouge.

Indice 3 : L'équipe vainqueur de la coupe Occitane l'a gagné un an après celle qui a gagné le championnat, mais un an avant celle qui jouait en vert.

Indice 4 : L'équipe qui jouait en jaune a gagné son trophée un an plus tard que celle qui a gagné la coupe de la Haute-Garonne.

Indice 5 : Tournefeuille a gagné son trophée en 2022. Cette équipe ne jouait pas avec des maillots de couleur blanche.

Indice 6 : Muret a gagné son trophée deux ans avant Beauzelle, qui n'a pas gagné le championnat.

Pour vous aider à démarrer :

Grâce à l'indice 1, on peut inscrire **O**, pour **OUI**, en H4 (et donc en toute logique **N** pour **NON** en H1, H2, H3, H5, F1, G1, I1, J1). Ainsi que **N**, pour **NON**, en E4 et E13.

De même, l'indice 2 nous permet d'inscrire **O** en A12, et ainsi de suite.

BONNE RECHERCHE !!!!!!!

			ANNEE					COMPETITION					COULEUR MAILLOTS				
			2019	2020	2021	2022	2023	Championnat	Coupe Haute-Garonne	Coupe Printemps	Coupe Occitane	Challenge Sportivité	Jaune	Bleue	Rouge	Verte	Blanche
			A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
EQUIPE	Tournefeuille	1								<b>N</b>							
	Beauzelle	2								<b>N</b>							
	Colomiers	3								<b>N</b>							
	Lardenne	4					<b>N</b>	<b>N</b>	<b>N</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>N</b>					
	Muret	5								<b>N</b>							
COULEUR MAILLOTS	Jaune	6															
	Bleue	7															
	Rouge	8															
	Verte	9															
	Blanche	10															
COMPETITION	Championnat	11															
	Coupe Haute-Garonne	12	<b>O</b>														
	Coupe de Printemps	13					<b>N</b>										
	Coupe Occitane	14															
	Challenge sportivité	15															

EQUIPE	ANNEE	COMPETITION	COULEUR MAILLOTS
TOURNEFEUILLE			
BEAUZELLE			
COLOMIERS			
LARDENNE		COUPE DE PRINTEMPS	
MURET			